



## Recommandations d'utilisation du vaccin contre la grippe pH1N1 durant la grossesse 30 octobre 2009

### **On recommande fortement aux femmes enceintes de se prévaloir du vaccin contre la grippe pH1N1.**

On estime que les femmes enceintes sont cinq fois plus susceptibles de devoir être hospitalisées et trois fois plus susceptibles d'encourir des effets graves (admissions aux services de soins intensifs ou décès) à la suite d'infections par le virus de la grippe pH1N1 comparativement aux autres personnes dans le même groupe d'âge. Le risque absolu d'hospitalisation varie entre 1 femme enceinte infectée sur 60 et 1 femme enceinte infectée sur 300<sup>1</sup>. Le risque semble être lié au stade de la grossesse, en ce sens que deux tiers des cas d'hospitalisation et les quatre décès enregistrés au Canada à ce jour sont survenus au troisième trimestre.

Afin de pouvoir donner un consentement éclairé, il est important que les femmes enceintes comprennent les risques associés à la maladie ainsi que les avantages et les risques liés au vaccin.

#### **A. Vaccin sans adjuvant :**

On considère que le vaccin sans adjuvant est l'option préférable pour les femmes enceintes puisqu'on a accumulé des connaissances appréciables sur l'innocuité pour les femmes enceintes du vaccin sans adjuvant contre la grippe saisonnière, alors qu'à l'heure actuelle on ne dispose pas de données sur l'innocuité du vaccin avec adjuvant contre la grippe pH1N1 à ce groupe de personnes. Cette recommandation est faite en guise de précaution pour ce segment de la population, compte tenu de l'inquiétude possible chez les femmes enceintes au sujet de l'administration durant leur grossesse d'un vaccin avec adjuvant nouvellement mis au point.

Le vaccin sans adjuvant peut être administré à tous les stades de la grossesse.

#### **B. Vaccin avec adjuvant :**

Actuellement, on ne dispose pas de données cliniques relatives à l'administration du vaccin avec adjuvant contre la grippe pH1N1 aux femmes enceintes. Cependant, les femmes qui courent un plus grand risque de complications associées à une infection par le virus de la grippe pH1N1 devraient envisager un vaccin avec adjuvant lorsque le vaccin sans adjuvant n'est pas disponible.

**Lorsque le vaccin sans adjuvant n'est pas disponible et que l'activité de la grippe pH1N1 est élevée ou en croissance dans une région donnée du Canada, les recommandations suivantes s'imposent :**

#### **Les femmes enceintes de 20 semaines et plus :**

Ces femmes **devraient recevoir** le vaccin avec adjuvant.

**Justification :** Le risque d'une maladie grave causée par la grippe pH1N1 augmente au cours de la dernière moitié de la grossesse, notamment durant le troisième trimestre. Dans les régions où l'activité de la grippe pH1N1 est élevée ou en croissance, on considère que les

---

<sup>1</sup> Données inédites de l'Agence de la santé publique du Canada



avantages potentiels du vaccin pour la mère (et par conséquent, pour le fœtus) l'emportent sur les risques théoriques que le vaccin pourrait poser pour le fœtus.

**Les femmes enceintes de moins de 20 semaines :**

**Les femmes enceintes de moins de 20 semaines ayant des états chroniques :** On peut envisager la possibilité d'administrer le vaccin avec adjuvant aux femmes enceintes ayant des états sous-jacents<sup>2</sup> qui les rendent plus susceptibles de souffrir de complications à la suite d'infections par le virus de la grippe pH1N1.

**Justification :** Les personnes ayant des états chroniques sont davantage susceptibles de souffrir de complications à la suite d'infections par le virus de la grippe pH1N1. Deux facteurs de risque importants associés à des effets graves interviennent chez les femmes enceintes ayant des états chroniques; par conséquent, elles représentent un groupe à haute priorité pour la vaccination. Bien qu'on ne dispose pas de données sur les effets du vaccin avec adjuvant en début de grossesse, les risques de contracter une grippe pH1N1 grave chez les femmes ayant des états chroniques sous-jacents sont élevés et l'emportent sur les risques théoriques associés au vaccin.

**Les femmes enceintes de moins de 20 semaines en bonne santé :** On ne dispose pas de preuves suffisantes pour conseiller ou déconseiller l'utilisation du vaccin avec adjuvant. Le risque de complications graves à la suite d'infections par le virus de la grippe pH1N1 est moins élevé durant la première moitié de la grossesse que durant la seconde moitié. On ne devrait pas refuser aux femmes de se prévaloir du vaccin avec adjuvant, sous réserve d'un consentement éclairé; cependant, on leur recommande d'attendre que le vaccin sans adjuvant soit disponible.

---

<sup>2</sup> Pour une description des états chroniques pouvant accroître le risque de complications liées à l'influenza, veuillez consulter le Document d'orientation sur l'utilisation du vaccin monovalent inactivé contre la grippe pandémique A (H1N1) publié par l'Agence de la santé publique du Canada (<http://www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/vacc/pdf/monovacc-guide-fra.pdf>)